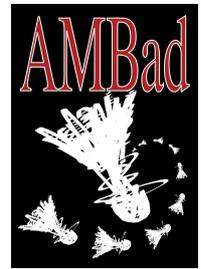


COMPLEMENT D'INSCRIPTION JEUNE
(Uniquement) Saison 2017-2018
ASSOCIATION MARSIENNE DE BADMINTON (1)



Personne à prévenir en cas de problème.

Responsable légal(e) de l'enfant mineur Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Portable :

Email :
(Recommandé pour communications club)

Si autre personne à prévenir

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Portable :

Autorisation parentale.

Je soussigné(e) Mme M.

Nom : Prénom :

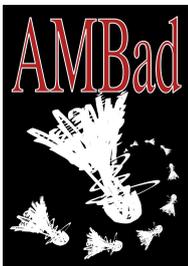
responsable légal(e) de l'enfant mineur autorise, pour mon enfant

Nom : Prénom :

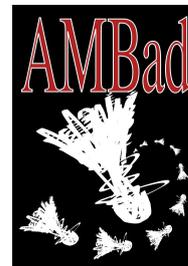
- à pratiquer le Badminton au sein de l'association marsienne de badminton
- en cas d'urgence, Les dirigeants (bureau, encadrants) et les accompagnateurs (autorisés par les dirigeants) de l'association marsienne de badminton à :
 - appeler les pompiers, le SAMU ou le médecin de service ;
 - le faire hospitaliser au centre hospitalier choisi par le pompier ou le SAMU si nécessaire ;
 - faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente, en cas de nécessité constaté par un médecin.
- son transport en véhicule particulier pour tout déplacement lié à l'activité qu'il exerce.

et déclare dégager les dirigeants de toute responsabilité en cas de problème pouvant survenir en dehors des horaires d'activité de l'association dont je reconnais avoir eu connaissance.

Date et Signature du représentant légal du jeune :



**COMPLEMENT D'INSCRIPTION JEUNE
(Uniquement) suite Saison 2017-2018
ASSOCIATION MARSIIENNE DE BADMINTON (2)**



Renseignements complémentaires.

- Allergies, précisez :
 Intolérances médicamenteuses, précisez :
 Asthme Épilepsies Diabète
 Autres, précisez :

Autorisation parentale de sortie.

Je soussigné Mme, M. (Nom et Prénom du Responsable légal(e)) :

.....

- autorise mon enfant (1)
 n'autorise pas mon enfant (2)

NOM : PRENOM :

A sortir librement du gymnase à la fin des cours & entraînements sportifs

(1) Dans ce cas, je décharge le club de toutes responsabilités.

(2) Dans ce cas, l'enfant attendra au Gymnase ; le Responsable légal(e) devra se présenter au gymnase et s'adresser au responsable du club pour récupérer son enfant.

Est informé (e) :

- *Que la responsabilité du club ne pourra être engagée lorsque les parents ne se seront pas assurés de la présence d'un dirigeant (bureau, encadrants) à la salle avant d'y laisser leurs enfants.*
- *Que la responsabilité des dirigeants (bureau et encadrants) se limite aux horaires prévues des entraînements, des tournois et de toutes autres manifestations organisées par le club. Elle débute et se termine aux portes des locaux concernés.*

Date et Signature du représentant légal du jeune :

Partie réservée à l'association